

Schaerbeek, le 17 octobre 2017

Cabinet du Secrétaire communal
Place Colignon - Bureau 1.17
1030 Schaerbeek
Dossier traité par S. ZAYOU
☎ 02 244.71.17
☎ 02 244.75.55
Votre référence :
Notre référence : 1.17/DIV/KE/SZ/2017-028

Madame Ariane THIEBAUT

Madame,

Nous revenons vers vous suite à votre demande concernant « la liste des membres des cabinets des Bourgmestres et Echevins pour les trois dernières législatures (2000-2006, 2006-2012 et 2012 à ce jour) ». Votre demande comportait aussi une liste précise de documents.

Nous présumons que vous avez pris connaissance de la décision de la CADA du 29/09/2017 (n°205.17) suite à votre demande en reconsidération. L'administration termine de regrouper actuellement ces différents documents.

Toutefois, comme précisé en notre précédent courrier, nous ne transmettons pas ces documents par l'intermédiaire de la plateforme Transparencia.be, pourriez-vous donc nous transmettre votre email « privé », comme précisé dans la décision de la CADA précitée (point point II, d), 2)¹ mais **nous vous conseillons de ne pas envoyer vos coordonnées privées par l'intermédiaire de la plateforme transparencia.be pour éviter qu'ils soient lisibles par toute personne consultant ce site.**

En outre, concernant les mandats publics, nous vous renvoyons vers l'onglet *Transparence* du site internet communal (<http://www.schaerbeek.be/vivre-schaerbeek/organisation-politique-gestion-administrative-commune/transparence>) qui reprend les délégations de la Commune dans les organismes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire communal

David NEUPREZ

Le Bourgmestre,

Bernard CLERFAYT

¹ Conformément aux décisions des 28 août 2017 (n°284-17 & 285-17) et 29 septembre 2017 (n°205.17) de la Commission d'accès aux Documents Administratifs de la Région de Bruxelles-Capital, l'autorité publique peut choisir la voie de transmission de sa réponse pour peu qu'elle ne rend pas impossible l'accès aux documents administratifs